

VERIFICATION DES ECHAFAUDAGES

Prévenir et maîtriser les risques du travail en hauteur

VOS ENJEUX

Les **échafaudages fixes ou roulants**, montés temporairement en vue de constituer des postes de travail en hauteur représentent des risques majeurs pour la sécurité des travailleurs et des usagers sur les chantiers.

C'est pourquoi des **vérifications fréquentes** sont imposées par le Code du Travail (Arrêté du 21 décembre 2004).

LE POINT SUR LES VÉRIFICATIONS

- Lors de la première utilisation, d'un changement de site d'utilisation, en cas de changement de configuration, en cas d'interruption d'utilisation d'au moins un mois, de remplacement ou de transformation importante, l'échafaudage doit faire l'objet d'une vérification avant sa mise ou remise en service.
- Après sa mise en service, l'échafaudage doit faire l'objet depuis moins de 3 mois d'un examen approfondi de son état de conservation.
- Le chef d'établissement doit par contre procéder à une vérification journalière d'état de conservation.

NOTRE OFFRE

Que vous soyez loueur de matériel, entreprise de BTP, industriel, Bureau Veritas vous aide à prévenir tout risque d'accident par des prestations de vérifications réglementaires réalisées par un réseau de spécialistes expérimentés.

- Vérifications avant mise ou de remise en service
- Vérifications trimestrielles

Bureau Veritas intervient sur **tous les types de matériel** : échafaudages fixe ou mobiles, tour d'étalement comportant un escalier permettant l'accès à des matériaux ou des matériels,...

POURQUOI CHOISIR BUREAU VERITAS AVEC L'UGAP ?

- Un nombre important de prestations disponibles : plus de 40 contrôles et diagnostics réglementaires accessibles
- Des prix attractifs pour optimiser le coût de vos vérifications réglementaires
- Un accès rapide et simple : pas de convention, un bon de commande annuel à valider sur ugap.fr
- Une qualification systématique de vos besoins par des conseillers Bureau Veritas



BUREAU VERITAS, UN PARTENAIRE DE CONFIANCE

Expertise réglementaire

Nos experts ont une parfaite connaissance des réglementations et de leurs applications.

Expertise technique

L'expertise de Bureau Veritas couvre un très large éventail de domaines techniques. Vous bénéficiez ainsi d'un partenaire unique capable de réaliser et de suivre l'ensemble de vos vérifications périodiques et obligations réglementaires.

Bureau Veritas met à disposition des inspecteurs exclusivement dédiés à l'activité de vérification des engins de levage pour les chantiers

Des outils dédiés

Bureau Veritas dématérialise ses rapports et vous offre des rapports synthétiques, simples à lire et consultables dès l'issue de la vérification.

Avec notre application **BV Link**, suivez le déroulement de nos interventions, accédez à tous vos rapports en ligne, visualisez en un clic vos observations et gérez facilement vos actions correctives.



PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

- Vérifications périodiques des équipements de protection individuelle